

Procès verbal du conseil d'école du Vendredi 7 novembre 2014 à 18h30

<u>Education Nationale</u> : Présents : Directrice de l'école et Présidente : Mme Loze. Enseignantes de l'école : Mmes Bouziane, Le Saux, Martin, Mme Broncy (excusée). Excusée : Mme Pean Poughon (Inspectrice de l'Education Nationale)	<u>D.D.E.N</u> : Mme Decultot	<u>Représentantes des parents d'élèves</u> : Présentes : Mmes Besancon, Fleury Saguet Tachkov, Dedouche, Pétignat.	<u>Représentants municipaux</u> : Mme Breguet <u>Responsable scolaire et Périscolaire</u> : Mme Josse
--	----------------------------------	---	--

1- Organisation interne du Conseil d'école

- 1.1 Présentation des membres du conseil d'école : il est rappelé en début de séance que seuls les 4 titulaires des représentants des parents d'élèves sont autorisés à participer au débat, les suppléants sont autorisés à être présents.
- 1.2 Désignation du secrétaire de séance : Mme Martin (enseignante)/Mme Besançon (fédération de parents)

2- Organisation générale de l'école

2.1 Les élections des représentants des parents d'élèves

La directrice fait le bilan des élections. Elles se sont bien déroulées. Nous avons eu 126 votants pour 201 inscrits. Le taux de participation est de 62,69%. Les 3/4 des sièges ont été attribués aux candidats de la FCPE et un quart à la PEEP. Les noms des parents élus pour l'année 2014-2015 sont indiqués sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'école.

2.2 Vote du règlement intérieur et présentation de la Charte de laïcité

A la lecture du règlement intérieur, le conseil d'école souhaite ajouter et modifier certains points.

Des modifications sont apportées concernant les horaires et le nombre de demi-journées de fréquentation scolaire : les 24h d'enseignement sont réparties sur neuf demi-journées et non huit demi-journées.

Dans la partie 5 : REMISE DES ELEVES AUX FAMILLES : rajout de la phrase : « Une pièce d'identité pourra être éventuellement demandée. ».

Dans la partie 7 : RECOMMANDATIONS : « il est recommandé de ne pas s'attarder dans les couloirs, et **interdit d'aller dans la salle d'eau** aux heures de sortie (**l'accès aux heures d'entrée doit être exceptionnel**), pour des raisons de sécurité. ».

Il est adopté à l'unanimité par les membres du conseil. Il sera mis dans le cahier de liaison.

2.3 Avenant au projet d'école 2011-2014 pour l'année scolaire 2014-2015

Le projet d'école 2011 2014 est prolongé d'une année supplémentaire afin de faciliter la mise en place des nouveaux rythmes pour cette année scolaire.

Cet avenant est construit autour de trois axes : le premier concerne la découverte et l'appropriation du milieu scolaire. Il est question pour les élèves après avoir découvert leur école de s'approprier les différents lieux et d'élaborer les règles de vie ainsi que la mise en place de la CNV, le deuxième axe permet d'améliorer le cadre de vie de l'école en embellissant cette dernière (projet jardinage, création de notre musée,...) et le dernier axe permet de développer l'esprit coopératif.

3- Vie de l'école

3.1 Bilan de la rentrée

La rentrée s'est bien déroulée. Les élèves de petite section ont fait une rentrée plus tardive car ils ont été accueillis le 2 septembre à 9h30 afin d'éviter un sentiment d'insécurité causé par le nombre d'allers et venues dans le couloir. Aucun parent n'a été autorisé à rentrer dans la classe, des membres du RASED sont venus pour aider l'équipe enseignante à l'accueil des élèves de PS.

L'école compte actuellement : 109 élèves (3 départs pendant les vacances de la Toussaint) répartis en 4 classes: PS Emmanuelle LOZE et AS Le Saux le Lundi; 25 élèves, MS Farida Bouziane : 28 élèves, GS Béatrice Martin : 28 élèves, GS Micheline Broncy et Anne Sophie Le Saux: 28 élèves.

Récréations : Les horaires des récréations sont les suivants :

-10h00-10h30

La récréation de l'après-midi a été supprimée. Toutefois, les enseignantes gardent la possibilité d'y avoir recours en cas de nécessité.

La sieste : Chaque enfant dispose d'un lit personnel changé régulièrement (drap housse) et d'une couverture.

Le P.A.I. (projet d'accueil individualisé) : Si une maladie chronique se déclare au cours de l'année, un PAI est mis en place et sera signé par le médecin scolaire afin de pouvoir donner les médicaments prescrits au sein de l'école. Si une allergie alimentaire se déclare en cours d'année, un PAI est mis en place et sera signé par le médecin scolaire. Les parents devront alors fournir un panier repas à leur enfant.

Afin de mettre en place ce PAI, les parents doivent contacter le centre médico-scolaire de Sartrouville afin d'obtenir les documents nécessaires à sa constitution.

3.2 Mise en place des nouveaux rythmes solaires (*ne seront traitées que les questions qui concernent le scolaire).

Les modalités de sortie des élèves ont été changées les 2 premiers jours, mais, pour des raisons de sécurité nous avons repris le système des années précédentes : les parents viennent chercher leurs enfants directement dans les classes.

A 15h45, les animateurs viennent chercher les enfants dans la classe et font 2 groupes : celui qui va au TAP et celui qui reste après 16h30 (accueil du soir). Les fédérations s'interrogent sur le respect des horaires car l'ouverture des portes le soir se fait plutôt vers 15h50

Nous remarquons une grande disponibilité des enfants le Mercredi. En revanche, le Vendredi, nous constatons des difficultés de concentration et des problèmes de comportement et d'agressivité lors de la récréation.

En fin de période, nous constatons que les enfants sont fatigués, la fréquentation du Mercredi est moins importante.

La DDEN présente explique que ces horaires actuels sont votés pour 3 ans.

Remarque du DDEN, Mme Deultot : le rôle du DDEN est de garantir le bon fonctionnement de l'école laïque et républicaine et regrette de ne pas avoir été conviée lors de la réunion de préparation du Comité de Pilotage du 14 Octobre 2014.

3.3 Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Ces activités concernent les enfants présentant des besoins particuliers, (problème de repérage spatial, graphisme, connaissance des lettres,...) ou bien lorsqu'une activité inscrite dans le projet doit être menée à bien pour un petit groupe d'élèves. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Cette intervention a lieu trois fois par semaine le mardi, jeudi et vendredi sur le temps de midi et permet de prendre en charge des petits groupes d'élèves.

Le retour sur ce que font les élèves n'est pas systématique, sauf sur demande des parents ou si l'enseignante en éprouve la nécessité.

Les aides plus spécifiques relèvent du RASED. La psychologue scolaire peut intervenir en classe sur demande de l'enseignante et réalise des bilans psychologiques.

Le problème concernant les inscriptions à la cantine qui doit se faire plusieurs semaines à l'avance est soulevé par les fédérations de parents car cela n'est pas compatible avec les APC : les groupes d'enfants pris en charge par l'équipe enseignante sont décidés plus tardivement. Mme Josse propose aux parents d'envoyer un mail ponctuel en cas d'inscription en APC pour modifier l'inscription à la cantine.

3.4 Calendrier des Evaluations

Au cours de l'année, deux évaluations seront réalisées : En Janvier et début Juin.

3.5 Relation enseignant-famille

La réunion d'informations aux parents pour toutes les classes s'est bien déroulée, les parents ont majoritairement répondu. Des informations peuvent être affichées sur le panneau principal devant l'école. Le cahier de liaison est l'un des liens entre les familles et l'enseignant. Il est important et nécessaire de le signer (cette signature permet aux enseignants de s'assurer de la lecture des informations diffusées) et de le rapporter rapidement en classe. Il est rappelé aux familles de bien renseigner les documents des personnes autorisées à venir chercher leur enfant. Pour toute demande de rendez-vous ou d'information, vous devez utiliser ce cahier. Le compte rendu du conseil d'école restera affiché dans le panneau extérieur de l'école et sera diffusé par mail par les fédérations pour les parents qui le souhaitent.

Certains parents ne viennent pas jusqu'aux classes et ne voient pas certaines informations affichées à la porte de la classe, mais l'équipe enseignante n'est pas favorable à mettre ces documents à l'entrée de l'école car il risque d'y avoir des confusions entre les affiches de l'école et du périscolaire.

Un livret d'évaluation qui indiquera les compétences à acquérir en fin de maternelle sera donné aux familles pour lecture et signature, deux fois : en janvier et en juin. Lors de la remise des livrets, des rencontres parents enseignants auront lieu pour faire le point. La première rencontre aura lieu le samedi 31 janvier, la seconde, se déroulera le samedi 27 juin pour toutes les classes. L'équipe enseignante se réunira afin de proposer un planning pour organiser ces entretiens individualisés.

3.6 Coopérative.

La participation des familles a été importante car nous avons eu 2096 euros. Toute l'équipe éducative tient sincèrement à remercier les familles pour leurs généreuses participations. Cette année, cet argent nous permettra de réserver des bus supplémentaires pour les sorties, de payer les sorties, d'acheter les cadeaux de Noël, d'acheter du matériel pour notre projet jardinage, du matériel pédagogique pour l'école et pour acheter le matériel pour équiper la BCD.

3.7 Sorties, projet.

Les sorties et spectacles à venir :

Le vendredi 19 décembre au matin: spectacle de Noël « *Il était une fois la forêt* » pour toute l'école.

L'ensemble des classes ira voir l'exposition « Jardin d'hiver » à la graineterie de Houilles : le Mardi 10 février pour la classe de Mme Loze et le Vendredi 13 Février pour les 3 autres classes.

Le Mercredi 11 février, il y aura le Carnaval de l'école. Nous fabriquerons un accessoire sur le thème de la nature pour chaque enfant.

Le 23 Mars, la classe de Mme Loze ira voir le spectacle de Leo Lionni à la graineterie de Houilles.

Il y aura aussi une sortie au Jardin Horticole de Saint germain en laye le 7 Avril pour les deux classes de GS et le 12 Mai pour les classes de PS et MS afin de réaliser des ateliers de jardinage (visite d'un jardin pédagogique, rempotage,...). Ces sorties auront lieu sur la journée et les élèves feront un pique-nique dans la forêt juste à côté.

Le Vendredi 19 juin une soirée portes ouvertes sera organisée pour permettre aux parents de venir voir nos productions et nos plantations et pour que les enfants puissent présenter la chorale de l'école.

Nous n'avons pas pu faire de sortie en forêt comme les années précédentes car nous n'avions pas de bus. Certaines classes iront visiter les jardins de la ville. Au printemps, nous irons aussi visiter les serres de la ville.

La sortie commune de fin d'année, prévue le 15 juin 2014 est dans l'attente de confirmation, les réservations ne commencent que début Janvier.

Dans le cadre du deuxième axe de notre projet d'école, nous voulons embellir les cabanons grâce à une œuvre individuelle et collective. Mr Papazoff, Conseiller Pédagogique en Arts Visuels du département va aussi nous aider. A ce propos, nous demandons à la Mairie de nous autoriser à repeindre les portes et boiseries des cabanons. De plus, nous sollicitons son accord pour accrocher une fresque en plastique sur le grillage séparant la cour du logement de fonction. Nous sollicitons aussi le Savoir-faire des parents afin de nous aider dans notre projet jardinage. Nous remercions les parents qui se sont mobilisés pour nous apporter du matériel et qui ont participé à des activités.

En partenariat avec le Rugby Club de Houilles, un projet pédagogique pluridisciplinaire autour du rugby, le ROCH Ecole devrait débiter après les vacances de Noël. Nous attendons de savoir si la Mairie va pouvoir financer ce projet. Il y aura 10 séances encadrées par des éducateurs du club et les enseignants. Ce projet concernera les élèves de Grande Section de la ville ainsi que les Petites Sections de l'école.

Aussi, Les élèves de grande section iront à la piscine au printemps.

4- Moyens

4.1 Locaux, travaux

Merci aux ATSEM pour leur efficacité concernant le nettoyage des classes. Le partage des locaux entre le scolaire et le périscolaire a des repercussions sur l'entretien des salles partagées : les toilettes sont nettoyées à 15h, la salle de jeux est nettoyée à 10h sur le temps de la récréation. Une rencontre avec Mme Chauffray a été organisée pour revoir le planning du ménage.

Aucun travaux n'a été effectué pendant les vacances, ce qui est regrettable. Le revêtement de la cour est toujours aussi dangereux, il a été réparé auparavant mais la réparation n'a pas tenu, nous notifions son changement pour des raisons de sécurité. En ce qui concerne les anti pince doigts sur les portes extérieures, la fuite de la gouttière avec effritement du plafond dans le bureau de la directrice, rien n'a été fait.

Lors du dernier conseil d'école nous avons évoqué la possibilité de faire une plate bande tout le long des classes de GS, ce projet est toujours d'actualité et nous aimerions qu'il aboutisse. Nous attendons une réponse des Services de la Mairie. Je réitère la demande pour l'interphone (sonnette de l'école) : mettre un avertisseur sonore audible des classes avec remise du système pour ouvrir le portail sans se déplacer.

Par ailleurs, nous remercions les services techniques de la mairie pour leur intervention rapide lors de l'inondation de la classe jaune causée par un radiateur défectueux qui a été changé.

4.2 Sécurité

L'exercice d'alerte incendie a été réalisé le Mercredi 24 Septembre et cela s'est bien passé.

5- Questions posées par les fédérations de parents d'élèves

5.1 Les fédérations demandent d'assister au temps d'accueil du soir car elles s'interrogent sur la manière dont est géré le passage du scolaire au périscolaire et se demandent si les enfants pourraient avoir accès à d'autres lieux sur ce temps, tels que, le gymnase Guimier, le Stand de Tir à l'arc, le Centre Cousteau.

Mme Josse explique qu'il est impossible d'utiliser ces autres locaux car d'une part, les déplacements des enfants seraient trop risqués (trottoirs trop étroits), les locaux de l'école sont suffisamment importants et, d'autre part, ces différents sites sont réservés prioritairement aux Collèges de la ville.

En ce qui concerne la possibilité d'assister au déroulement du TAP et de l'accueil périscolaire du soir, Mme Josse soulève le problème des enfants qui se sentiraient observés et insiste sur le fait de protéger le personnel du périscolaire qui a rencontré des difficultés à la rentrée. Cela pourra peut-être s'organiser plus tard dans l'année. Elle invite les fédérations à réitérer leur demande lors du prochain conseil d'école le 10 Avril 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h34.

Le prochain conseil d'école se tiendra le vendredi 10 avril 2015.

A Houilles, le vendredi 7 novembre 2014

Le secrétaire

Le président

